



Réunions publiques 2025

La municipalité à votre écoute !

- **Mercredi 26 février**
Bureaux de vote 1 et 2
sauf Grangeroux
- **Mercredi 5 mars**
Bureaux de vote n°4 & 6
- **Mercredi 26 mars**
Bureau de vote n°3
- **Mercredi 2 avril**
Bureau de vote n°5
& Grangeroux

Les habitants de Déols sont conviés à un moment privilégié d'information, d'écoute et d'échanges sur les projets communaux, en présence de Delphine Geneste, maire de Déols, et des élus.

1) Mercredi 26 février 2025

Centre socioculturel Paulette Gillet, Av. Paul Langevin de 18h à 20h - Bureaux de vote 1 & 2 (sauf Grangeroux)

Route d'Issoudun, Rue Jean Jaurès et Rue de l'Abbaye,

Partie de l'agglomération située entre la route d'Issoudun et l'avenue du Général de Gaulle depuis l'embranchement et comprenant :

Rue Kléber, Rue Marceau, Rue Ledru-Rollin, Rue Victor Hugo, Rue de l'Horloge, Rue des remparts, Rue Hoche, Rue Thiers, Rue Voltaire, Rue Louis Blanc, Rue Marat, Rue Bertrand, Rue George Sand, Place Lafayette, Impasse et place Carnot, Rue de Coings, Rue Danton, Rue des maçons, Rue des trompes barils, Rue Gambetta, Rue Lamartine, Rue Paul Eluard, Rue de la paix, Impasse Marceau.

A l'Ouest de l'Avenue du Général de Gaulle :

Rue Ferdinand Gigot, Rue de Marban, Rue Aristide Briand, Rue et Place de la République, Rue des près de derrière, Rue Rollinat, Rue du Pont Perrin, Rue Emile Zola, Rue Pasteur, Placette St Crépin, Allée des Prés Sainte-Hélène, Allée des Ferrandes.

Partie située à l'Est de la route d'Issoudun depuis la rue de l'Abbaye (non comprise) au sud, la rue du château d'eau (comprise) au nord et limite de Châteauroux comprenant :

Avenue Paul Langevin, Rue Romain Rolland, Avenue Maurice Thorez, Rue Youri Gagarine, Rue Marcel Cachin, Rue du Dr Lamaze, Rue du 19 mars 1962, Rue du château d'eau, Rue des jardins, Rue du 8 mai 1945, Rue du gymnase, Rue du moulin, Rue des Saintes-Maries, Chemin du Montet, Allée de l'Abbé Pierre.

3) Mercredi 26 mars 2025

Centre socioculturel Paulette Gillet, Av. Paul Langevin de 18h à 20h - Bureau de vote 3

Avenue du Général de Gaulle,

Partie située à l'Ouest de l'avenue du Général de Gaulle depuis la rue des Prés de derrière (non comprise) comprenant :

Route de Villers, Rue de la Concorde, Chemin des champs de bouillons, Chemin de Marban, Rue de Boislarge, Le grand verger, Fontenay, Chemin de Château Gaillard et Boislarge, Mauvis, Chemin des renfermés, Chemin des Malgrappes, Rue Henri Barbusse, Chemin des Pieds Brégoins, Chemin des marais, Rue Robinson, Chemin des petits Moussons, Allée des Grédilles, Chemin du magaron, Impasse des besaces, Rue André Fradet, Rue Jean Jablin, Rue Louis Destouches, Rue Napoléon Lepot, Square Saint Etienne Darnault, Allée des pieds bregoins, Rue Mis et Thiennot, Résidence de Bois Large.



2) Mercredi 5 mars 2025

Gymnase de Brassioux, de 18h à 20h - Bureaux de vote 4 & 6

Allée des amandiers, Allée des aubépines, Allée des bleuets, Allée des bruyères, Allée des camélias, Avenue des capucines, Allée des campanules, Allée des coquelicots, Allée des glaïeuls, Allée des jonquilles, Allée des marguerites, Allée des mimosas, Allée des nénuphars, Allée des pensées, Allée des pervenches, Allée des pivoines, Allée des roses, Allée des tulipes, Allée du chèvrefeuille, Allée du muguet, Allée des anémones.

Allée de la ferme, Allée des bégonias, Brelay, Chemin de Montbain, Ferme de Brassioux, la Place, le chamois, le Poirier, les Prahais, Placette des Boutons d'Or, Route de Blois, Route de Vildomain, Allée des églantines, Allée des glycines, Allée des iris, Allée des lilas, Allée des myrtilles, Allée des primevères, Allée des violettes, Pièce du bois, **Quartier du Pressoir.**

4) Mercredi 2 avril 2025

Centre socioculturel P. Gillet, Av. Paul Langevin de 18h à 20h - Bureau de vote 5 & Grangeroux

Grangeroux comprenant : Allée Coluche, Rue Joe Dassin, Rue Edith Piaf, Rue Barbara, Rue des Prés de Mousseaux, Rue de Saint Sébastien, Rue Georges Brassens, Rue Jacques Brel, Rue Maurice Chevalier, Rue Pierre Lamatière, Route de Saint Amand.

Partie située entre l'Avenue du Général de Gaulle et la Route d'Issoudun depuis la Rue Paul Eluard et la Rue des maçons (non comprises) jusqu'à la limite avec les communes de Coings et de Montierchaume comprenant :

Rue de l'égalité, Rue des plante, Rue des entes, Rue Joliot Curie, Sentier des sublimes, Rue de Verdun, Rue Pablo Nérud, Rue des pierres folles, Les grandes pierres folles, Sentier des Maussants, Rue des Pays-Bas, Rue du Portugal, Rue d'Espagne, Rue du Luxembourg, Avenue des Maussants, Rue Désiré Picard, Rue du Danemark, Impasse d'Italie, Avenue des sublimes, Allée des entonnes, Rue de la fleuranderie, Les Battes, Sentier des Battes, Chemin des Battes, Avenue Jean Moulin, Cité des jardins, Les bulles, Les paillettes, Impasse Joliot Curie, Allée de Suède, Zone aéroportuaire, Route de Beaumont, Bois Robert, La croix blanche, La Martinerie, Le Chagnat, Les Etiollières, Montboury, Rue Georges Clémentceau, Avenue Georges Hennequin, Rue Jean Lurçat, Sation du Montet, Champs du Chagnat, Route du régiment Normandie Niemen 1942-1945, Chemin des bulles, Chemin de Beaumont, Les Petits Maussants.